



Accessibilité des services au public dans l'Ain

L'Ain fait partie des départements métropolitains où les inégalités pour accéder aux équipements sont les plus fortes. Dans la partie montagneuse du Bugey, l'éloignement est très prononcé pour certaines communes. En revanche, dans les plaines de la Bresse, de la Dombes et du Pays de Gex, la population accède facilement au panier d'équipements de la vie courante. Néanmoins, dans certains de ces espaces périurbains, les équipements spécifiques aux jeunes adultes ou aux familles avec enfants sont relativement rares.

Geneviève Burel, Simon Guevara, Insee

L'Ain est le 14^e département métropolitain où les disparités d'accessibilité aux services et commerces de la vie courante sont les plus marquées. Ainsi, 10 % des communes sont à moins de trois minutes et demie de ces équipements, un des temps d'accès les plus courts au niveau national. Elles regroupent quatre habitants sur dix du département. À l'inverse, 10 % des communes, soit 1,3 % de la population, en sont éloignées de plus de 12,7 minutes (*figure 1*).

Un éloignement prononcé dans la partie la plus montagneuse du Bugey

Les communes les plus éloignées du panier d'équipements de la vie courante sont situées dans les parties les plus montagneuses du Bugey, plus particulièrement dans les Crêts du Jura, le plateau du Retord et le Bas Bugey entre Ambérieu-en-Bugey et Belley. Le réseau des communes bien équipées y est peu dense. Ainsi, 41 communes, abritant 8 200 personnes, sont éloignées de 12,7 minutes ou plus des équipements de la vie courante. C'est le cas par exemple d'Innimond (117 habitants), qui est à 23 minutes du panier regroupant ces services et commerces, ou encore d'Hostiaz (85 habitants) avec un éloignement de 20 minutes. Cependant, le Bugey est aussi bien desservi par des communes équipées avec Oyonnax et Nantua au nord, Hauteville-Lompnes, Ambérieu-en-Bugey et Belley plus au sud. Ces pôles permettent de réduire l'éloignement aux équipements des communes situées à proximité. Ainsi, une partie importante de la population accède en moins de sept minutes au panier d'équipements, soit un temps inférieur au seuil national qualifiant l'éloignement. Cette part s'élève à 88 % dans le bassin de vie d'Ambérieu-en-Bugey, 80 % dans ceux de Nantua et Belley et 75 % dans celui d'Oyonnax. L'éloignement concerne davantage de population dans celui de Hauteville-Lompnes, bien que

la commune elle-même soit bien dotée en équipements de la vie courante : moins des deux tiers de la population du bassin est en dessous du seuil national d'éloignement. En effet, les axes de communication à proximité sont moins importants que les autoroutes reliant Oyonnax et Nantua.

Hauteville-Lompnes est par ailleurs faiblement pourvu en équipements spécifiques. Ainsi, dans ce bassin de vie, 82 % des jeunes adultes sont à plus de 16 minutes de leur panier de commerces et de services, ce seuil qualifiant l'éloignement au niveau national pour cette population. Pour les familles, les difficultés d'accès sont encore plus prononcées. La part des parents et enfants ayant un temps d'accès à leur panier d'équipements supérieur au seuil national est de 93 %. C'est également le bassin de vie où la part des seniors éloignés de leur panier spécifique est la plus élevée : 52 % des 65 ans ou plus sont à plus de 12 minutes de leurs commerces et services spécifiques, soit au-delà du seuil national définissant l'éloignement pour cette population.

Des équipements bien répartis dans les espaces périurbains

L'Ain est un département massivement périurbain, supportant le desserrement urbain des métropoles de Genève, Lyon, Bourg-en-Bresse et Mâcon. Sur les territoires de la Bresse, de la Dombes et du pays de Gex, seules les communes en deuxième couronne présentent un éloignement au panier d'équipements de la vie courante supérieur au seuil national de sept minutes. Si les temps d'accès au panier des commerces et services de la vie courante sont réduits dans ces espaces périurbains, ce n'est pas toujours le cas pour l'accès au panier spécifique destiné aux jeunes adultes de 19 à 29 ans et aux parents

avec leurs enfants de 18 ans ou moins. En effet, les communes bien équipées pour ces populations particulières sont rares dans les deuxièmes couronnes des pôles urbains, l'accessibilité ne dépendant donc que des temps d'accès aux centres urbains. Ainsi, dans le bassin de vie de Montrevel-en-Bresse, un quart des jeunes adultes et un tiers des parents et enfants sont à plus de 16 minutes de leur panier d'équipements spécifiques. Dans les bassins de vie de Gex et de Divonne-les-Bains, les jeunes adultes, ainsi que les parents et leurs enfants, ont des temps d'accès supérieurs au seuil national. Mais ceux-ci ont la possibilité d'accéder à un équipement en Suisse, mesure non prise en compte ici. ■

Une aide au diagnostic des schémas d'accessibilité des services au public

Cette étude a pour but d'identifier au sein du département les principales disparités d'accessibilité des services au public. Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public que l'État et le département doivent réaliser conformément aux dispositions de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite NOTRe). Ce schéma définit, pour une durée de six ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services.

1 Niveau d'équipement et éloignement des communes au panier « vie courante »

Panier de la vie courante

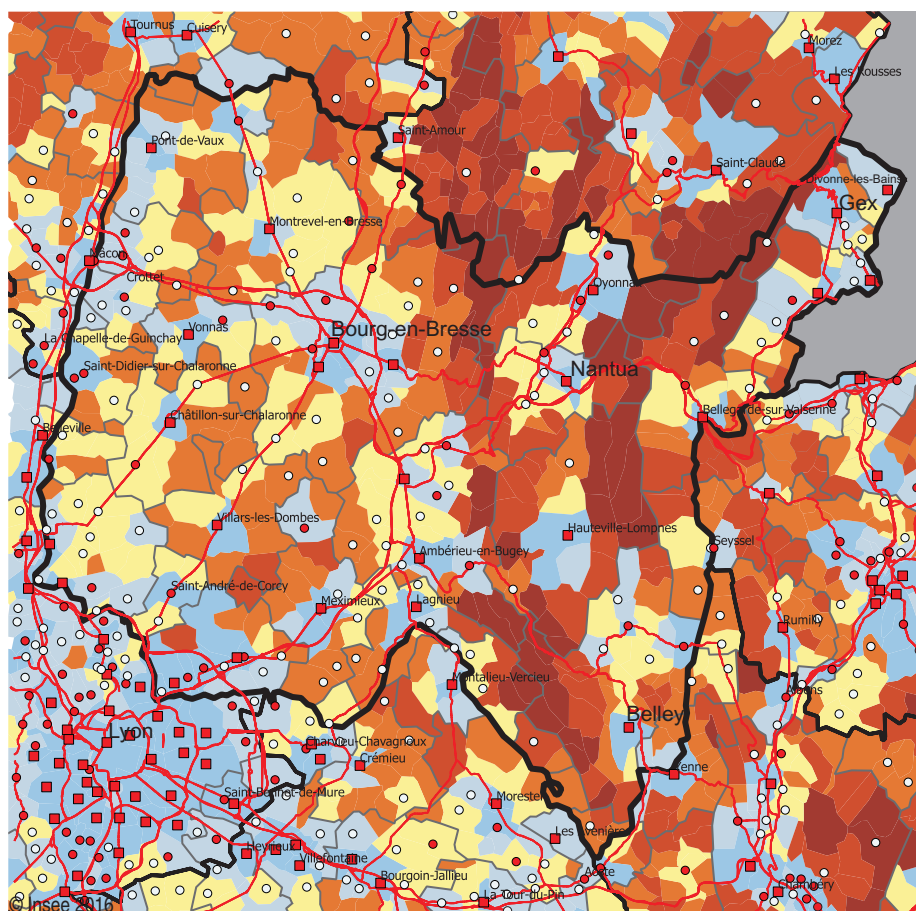
Nombre d'équipements du panier présents sur la commune

- de 20 à 22
- de 15 à 19
- de 7 à 14

Éloignement des communes au panier d'équipements (en minutes)

- 12,7
- 8,6
- 6,5
- 5,0
- 3,5

- Réseau routier principal
- ▭ Département
- ▭ Bassins de vie



Sources : Insee, Base permanente des équipements 2013 et 2014, Distancier metric.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165 rue Garibaldi
BP 3184
69401 Lyon Cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédaction en chef :
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2493-1462

© Insee 2016
Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus

- Retrouvez la méthodologie, des données complémentaires et les publications sur l'accessibilité des services au public dans les autres départements d'Auvergne-Rhône-Alpes sur www.insee.fr ;
- Guevara S., Vallès V., « Les montagnes d'Auvergne-Rhône-Alpes éloignées des services courants », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°2, janvier 2016 ;
- Barbier M., Levy D., Toutin G., « L'accès aux services, une question de densité des territoires », Insee Première n°1579, janvier 2016.

